



CTP de la BnF du 17 mars

Intervention CGT

Monsieur le Président

... les annonces prématurées de votre départ ont fragilisé votre position et par là même notre établissement dans un contexte politique pourtant délicat qui, malheureusement, ne fait que s'aggraver.

En effet, nous entrons dans ce qu'il est convenu d'appeler la phase 2 de la Révision générale des politiques publiques qui vise plus particulièrement les établissements publics. Celle-ci, par la définition de nouvelles règles de gouvernance, a pour finalité de franchir, d'ici fin 2013, un pallier supplémentaire dans la réduction des dépenses d'intervention, de fonctionnement et de personnel de l'État.

Le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et la Réforme de l'état, Eric Woerth, lors de la réunion avec les opérateurs le 3 décembre 2009 a défini les 5 engagements des opérateurs vis-à-vis de l'État dont notamment :

- **La modernisation de la gestion des ressources humaines afin de réaliser un gain de productivité de 1,5 % par an**
- **La réduction des dépenses de fonctionnement de 10 %**

A ces mesures d'économie drastiques s'ajoutent de nouvelles suppressions de postes alors que notre établissement, avec la règle du non remplacement d'un fonctionnaire partant à la retraite, a déjà perdu 64 postes en 3 ans. Le ministère de la Culture et ses établissements publics, sur les années 2012 et 2013, devraient supporter 350 suppressions d'emploi en équivalents temps plein sans compter, les dizaines d'emplois que les établissements ne peuvent pourvoir en raison de la réduction des subventions.

Ces suppressions de postes, si elles étaient confirmées, seraient catastrophiques non seulement pour la réalisation de nos missions traditionnelles mais aussi pour les conditions de travail des agents.

Les pistes évoquées au niveau ministériel pour satisfaire ses suppressions seraient entre autres les suivantes :

- l'optimisation des fonctions d'accueil par l'introduction des nouvelles technologies et d'éventuelles externalisations
- la rationalisation des fonctions supports de gestion notamment payes et retraites avec comme cible la suppression de 150 à 200 emplois en équivalents temps plein pour l'ensemble de la sphère des établissements publics

Nous vous demandons d'ores et déjà des réunions sur l'application au sein de notre établissement de cette phase de la RGPP que nous combattons plus que jamais.

Les agents de l'établissement ont exprimé, lors des journées de grèves de décembre 2009, leur colère qui ne fera que croître si de telles mesures s'appliquaient.

La CGT de la BnF ne saurait, quant à elle, accepter de nouvelles restrictions et suppressions de postes, qui mettraient en péril le caractère public de l'établissement mais aussi la conservation pérenne des collections, les conditions de travail des agents et la qualité des services rendus au public.

Nous prendrions évidemment toutes nos responsabilités pour nous opposer à leur mise en œuvre.

Le SBnF-CGT